



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER

PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil municipal local tenue le **8 juillet 2024** à la salle municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Sont présents(es) : Mme Maureen Bédard, Conseillère
M. Raymond Bureau, Conseiller
M. David Hogan, Conseiller
Mme Shelley MacDougall, Conseillère
M. Brent Montgomery, Maire
Mme Dorothy Noël, Conseillère

Sont absents(es) : M. Thomas Lavalée, Conseiller

Formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Brent Montgomery.

Étaient également présents:

Heidi Lafrance, Directrice générale et greffière-trésorière
Pamala Hogan Laberge, Directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire
Stacy Gagné, Inspecteur municipal

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Séance ordinaire du 3 juin 2024
 - 3.2. Séance extraordinaire du 18 juin 2024 et consultation publique
4. Période de questions
5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes
6. Avis de motion et règlements
 - 6.1. Adoption du règlement no 274 modifiant le règlement complémentaire au règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes (RHSPPPP - 223) no 236
7. Administration
 - 7.1. Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités et Services juridiques FQM
 - 7.2. Embauche temporaire au Service de l'urbanisme - Thomas Sheridan
8. Finances
 - 8.1. Compte fournisseurs pour le mois de juin 2024
 - 8.2. Demande de commandite pour le Cocktail-bénéfice Opération Neptune - Fondation du Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier
 - 8.3. Demande d'aide financière - réaménagement de la cour École du Joli-Bois
9. Sécurité publique
 - 9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour juin 2024
 - 9.2. Acquisition d'appareils respiratoires
 - 9.3. Mise à jour de la liste des membres du Service de sécurité incendie
10. Travaux publics et hygiène du milieu
 - 10.1. Rapport du directeur du Service des travaux publics
 - 10.2. Octroi du contrat pour la construction d'un appentis à l'entrepôt municipal 2197, boul. Valcartier
 - 10.3. Octroi du contrat pour la conversion de l'éclairage au DEL au 2215, boulevard Valcartier
 - 10.4. Octroi du contrat pour le déneigement des stationnements municipaux
11. Urbanisme et environnement
 - 11.1. Rapport des permis délivrés pour le mois de juin 2024
 - 11.2. Rapport de l'inspecteur municipal
 - 11.3. Premier projet de résolution: Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) - lot 3 614 735 - 177, chemin Redmond - Chez Poon's Pizza
 - 11.4. Résolution pour autoriser le stationnement de véhicules récréatifs pour un événement public
12. Sports, loisirs, culture et vie communautaire

12.1. Rapport de la directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire

13. MRC et dossiers régionaux

14. Affaires diverses

15. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

À 19h30, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

« La personne qui préside la séance, soit M. le Maire Brent Montgomery, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit M. le Maire Brent Montgomery, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi. »

01-07-24 2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'approuver l'ordre du jour sans modification; les membres du conseil déclarent avoir reçu copie dudit ordre du jour conformément à la loi et, en conséquence, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

3. Adoption des procès-verbaux

02-07-24 3.1. Séance ordinaire du 3 juin 2024

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 3 juin 2024.

03-07-24 3.2. Séance extraordinaire du 18 juin 2024 et consultation publique

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 18 juin 2024.

4. Période de questions

5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes

6. Avis de motion et règlements

04-07-24 6.1. Adoption du règlement no 274 modifiant le règlement complémentaire au règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes (RHSPPPP - 223) no 236

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné à la séance ordinaire du Conseil tenue le 3 juin 2024 ;

Considérant qu'un projet de règlement no 274 modifiant le règlement complémentaire au règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes (RHSPPPP – 223) no 236 a été déposé à la séance ordinaire du Conseil tenue le 3 juin 2024;

Considérant qu'une copie du règlement no 274 a été remise aux membres du Conseil au plus tard 72 heures avant la séance d'adoption du présent règlement et que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement ;

Considérant que la greffière-trésorière mentionne l'objet dudit Règlement et sa portée, séance tenante;

Considérant que des copies du règlement étaient à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter le règlement no 274 modifiant le règlement complémentaire au règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes (RHSPPPP – 223) no 236.

7. Administration

05-07-24 7.1. Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités et Services juridiques FQM

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM ») ;

CONSIDÉRANT que la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail, incluant des services de nature juridique ;

CONSIDÉRANT que les tarifs horaires des professionnels de ces services fixés pour l'année 2024 sont de 135 \$ à 215 \$;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la Municipalité de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail ;

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR Shelley MacDougall

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier mandate le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Services juridiques FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

06-07-24 7.2. Embauche temporaire au Service de l'urbanisme - Thomas Sheridan

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De procéder à l'embauche temporaire de M. Thomas Sheridan pour assister l'inspecteur municipal pour l'inspection des piscines sur le territoire de la Municipalité conformément au Règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles.

8. Finances

07-07-24 8.1. Compte fournisseurs pour le mois de juin 2024

ATTENDU QUE la greffière-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de juin 2024;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, comme certifié par la greffière-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de juin 2024 totalisant la somme de 308 239,80\$ laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

08-07-24 8.2. Demande de commandite pour le Cocktail-bénéfice Opération Neptune - Fondation du Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier

ATTENDU QUE la Municipalité reconnaît l'importance de soutenir les militaires et leurs familles;

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR Shelley MacDougall

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De contribuer une somme de 5 000 \$ à la Fondation Centre des ressources pour les familles militaires Valcartier pour son événement Cocktail-bénéfice Opération Neptune.

09-07-24 8.3. Demande d'aide financière - réaménagement de la cour École du Joli-Bois

IL EST PROPOSÉ PAR Dorothy Noël

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

DE soutenir financièrement le projet de réaménagement de la cour de l'école du Joli-Bois pour un montant de 5000\$.

9. Sécurité publique

9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour juin 2024

19 appels ont été reçus pendant le mois de juin 2024:

7	Médical
3	Accident
2	Alarme incendie
3	Fausse alarme
4	Divers

10-07-24 9.2. Acquisition d'appareils respiratoires

ATTENDU QUE les appareils respiratoires du Service de sécurité incendie doivent être remplacés;

ATTENDU QUE ce projet fait partie des projets pour 2024 et que des sommes à cet effet sont prévues dans le budget 2024;

ATTENDU QUE la Municipalité a publié un appel d'offres public dans le Journal de Québec et sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour l'acquisition d'appareils respiratoires le 7 juin 2024;

ATTENDU QUE qu'une soumission a été reçue au plus tard le 2 juillet 2024 et ouverte à 11h01 le même jour par la directrice générale, Heidi Lafrance, en présence de Mme Diane Lavallée, adjointe à la direction, M. Stephen McCarthy, directeur du Service de Sécurité incendie et d'un représentant de la compagnie ayant déposé une soumissions;

Les résultats sont les suivants:

Compagnie	Prix sans taxes
Aréo-Feu Ltée	166 713,00\$

ATTENDU QUE la soumission est conforme aux documents d'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR David Hogan

APPUYÉ PAR Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer le contrat pour l'acquisition d'appareils respiratoires à la compagnie Aréo-Feu Ltée au montant de 166 713,00\$ excluant les taxes.

11-07-24 9.3. Mise à jour de la liste des membres du Service de sécurité incendie

IL EST PROPOSÉ PAR Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver la liste suivante des membres du Service de sécurité incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2024.

Nom	Prénom	Statut
Albert	Mario	Premier répondant/Pompier
Beaumont-Charest	Nicolas	Formation pompier
Bédard	Simon	Premier répondant/Formation pompier
Boudreault	Marc-André	Premier répondant/Formation pompier
Bourque	Marc	Premier répondant/Formation pompier
Carrette-Picard	Maverick	Premier répondant/Pompier
Chartré	Martin	Premier répondant/Pompier
Coutu	Mathieu	Formation pompier
Couture	Luc	Pompier
Fortin	Maxime	Premier répondant/Pompier
Gagné	Yan	Lieutenant Premier répondant/Pompier
Godin	Alexandre	Pompier
Guay	Denys	Pompier
Hogan	David	Pompier
Laberge	Jennica	Formation pompier

Lavallee	Stephen	Directeur des opérations Premier répondant/Pompier
Lavallee	Thomas	Premier répondant/Pompier
Lefebvre	Stéphane	Formation pompier
Maran	Jean-Noël	Formation pompier
McCarthy	Stephen	Directeur Premier répondant/Pompier
Montgomery	Glen	Directeur adjoint Pompier
Montgomery	Neil	Pompier
Montpas	Alec	Pompier
Patenaude	Étienne	Premier répondant/Pompier
Pichette	Keven	Premier répondant/Formation pompier
Rieutort	Romain	Formation pompier
Sauvageau	Jérôme	Lieutenant Premier répondant/Pompier
St-Onge	Félix-Olivier	Pompier
Stairs	MacKenzie	Premier répondant/Pompier
Tremblay-Tom	Keven	Pompier formation
Woodbury	Sandra	Premier répondant/Pompier

10. Travaux publics et hygiène du milieu

10.1. Rapport du directeur du Service des travaux publics

M. Alec Montpas étant absent, la directrice générale et greffière-trésorière fait un rapport verbal des activités du Service des travaux publics.

12-07-24 10.2. Octroi du contrat pour la construction d'un appentis à l'entrepôt municipal 2197, boul. Valcartier

ATTENDU QUE la construction d'un appentis à l'entrepôt municipal du 2197, boul. Valcartier permettrait d'entreposer du matériel à l'abri des intempéries;

ATTENDU QUE ce projet fait partie des projets pour 2024 et que des sommes à cet effet sont prévues dans le budget 2024;

ATTENDU QUE des demandes de prix ont été faites auprès de trois entrepreneurs généraux pour la construction d'un appentis, qu'un entrepreneur a décidé de ne pas déposer de soumission (Construction McKinley), et que les résultats sont les suivants:

Compagnie	Prix sans taxes
Signature DSF	42 789,00\$
Coutu Construction	52 179,65\$

IL EST PROPOSÉ PAR Raymond Bureau

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer le contrat pour la construction d'un appentis à l'entrepôt municipal du 2197, boul. Valcartier à la compagnie ayant déposé le prix le plus bas, soit Signature DSF pour un montant de 42 789,00\$ excluant les taxes applicables.

13-07-24 10.3. Octroi du contrat pour la conversion de l'éclairage au DEL au 2215, boulevard Valcartier

ATTENDU QUE la Municipalité désire poursuivre la conversion de l'éclairage au DEL pour ses bâtiments et installations;

ATTENDU QUE ce projet fait partie des projets pour 2024 et que des sommes à cet effet sont prévues dans le budget 2024;

ATTENDU QUE des demandes de prix ont été faites auprès de trois entrepreneurs électriciens pour la conversion de l'éclairage au DEL pour le 2215, boul. Valcartier (Hôtel de ville et Centre communautaire) et que les résultats sont les suivants:

Compagnie	Prix sans taxes
Système E	35 296,60\$
MG2 Énergie	35 540,00\$
ALBO Électrique	46 770,00\$

IL EST PROPOSÉ PAR Dorothy Noël

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer le contrat pour la conversion de l'éclairage au DEL à la compagnie ayant déposé le prix le plus bas, soit Système E pour un montant de 35 296,60\$ excluant les taxes applicables.

14-07-24

10.4. Octroi du contrat pour le déneigement des stationnements municipaux

ATTENDU QU'un appel d'offres par invitation pour l'entretien hivernal des stationnements municipaux a été envoyé le 1er mai 2024 et qu'aucune soumission n'a été reçue, un 2e avis d'appel d'offres par invitation a été envoyé le 12 juin 2024:

- Hôtel de Ville et le Centre communautaire Valcartier (2215, boul. Valcartier);
- Garage municipal et la caserne incendie (2217, boul. Valcartier);
- Complexe multifonctionnel (2230, boul. Valcartier);
- Église Unis St Andrews (2235, boul. Valcartier).

à Déneigement Clay Boyd, Transport Ronald Murphy enr., Excavation Yves Bergeron enr., Transport Eric Monaghan inc. et Déneigement Benoit Gauvin.

Un (1) entrepreneur a déposé une soumission et celle-ci a été ouverte publiquement en présence de Heidi Lafrance, directrice générale, Diane Lavallée, adjointe à la direction, et M. Alec Montpas, directeur du Service des travaux publics le 8 juillet 2024 après 10 h.

	Saison hivernale 2024-2025	Saison hivernale 2025-2026	Saison hivernale 2026-2027	Total (excluant taxes)
Excavation Yves Bergeron	13 200,00	13 600,00	14 000,00	40 800,00
Souffleur (si nécessaire) taux horaire	225,00	230,00	235,00	

La soumission a été analysée et jugée conforme aux documents d'appel d'offres.

IL EST PROPOSÉ PAR Raymond Bureau

APPUYÉ PAR Shelley MacDougall

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer un contrat de trois (3) ans à Excavation Yves Bergeron enr. pour le déneigement des stationnements municipaux pour les saisons hivernales 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 pour un montant de 40 800,00\$ excluant les taxes.

11. Urbanisme et environnement

11.1. Rapport des permis délivrés pour le mois de juin 2024

Un total de 20 permis a été délivré pour le mois de juin 2024:

Type	Permis		
	Nombre émis	Valeur	Montant
Permis			
<i>Clôture</i>	1	10 000,00 \$	40,00 \$
<i>Construction bâtiment complémentaire</i>	6	233 000,00 \$	390,00 \$
<i>Installation septique</i>	2	27 000,00 \$	200,00 \$
<i>Patio/terrasse/galerie</i>	1	18 000,00 \$	40,00 \$
<i>Piscine</i>	7	65 000,00 \$	665,00 \$
<i>Rénovation d'un bâtiment principal</i>	1	26 896,00 \$	100,00 \$
<i>Travaux d'excavation du sol, de déblai, de remblai et d'enlèvement d</i>	2	22 501,00 \$	150,00 \$
SOUS-TOTAL	20	402 397,00 \$	1 585,00 \$
TOTAL	20	402 397,00 \$	1 585,00 \$

11.2. Rapport de l'inspecteur municipal

M. Stacy Gagné, inspecteur municipal, fait un rapport verbal des activités du Service d'urbanisme et de l'environnement.

15-07-24

11.3. Premier projet de résolution: Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) - lot 3 614 735 - 177, chemin Redmond - Chez Poon's Pizza

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement sur les Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 268 le 19 mars 2024 ;

ATTENDU QUE le Règlement numéro 268 concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble permet au conseil municipal d'autoriser un projet sur demande et aux conditions qu'il détermine, même s'il déroge à un ou plusieurs règlements d'urbanisme ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de projet particulier de M. Marc-André Poon, Mme Marie-Christine Jobin et de M. Jen-Hsun Poon en date du 15 mars 2024 pour la propriété au 177 chemin Redmond ;

ATTENDU QUE le but de la demande est d'autoriser un usage de traiteur comme usage complémentaire à un usage résidentiel ;

ATTENDU QUE le but de la demande est d'autoriser la vente de mets préparés pour emporter dans un bâtiment complémentaire de la propriété ;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Gabriel-de-Valcartier suite à l'analyse du dossier recommande au conseil municipal d'accepter le projet sans modification ;

ATTENDU QUE le projet respecte le Plan d'urbanisme de la municipalité ;

ATTENDU QUE cette résolution sera soumise à la consultation prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chap. A-19.1);

IL EST PROPOSÉ PAR David Hogan

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le présent projet de résolution soit adopté selon les dispositions ci-dessous mentionnées :

1. Territoire d'application

La présente résolution s'applique au lot 3 614 735 du cadastre du Québec situé au 177 chemin Redmond en zone H-10.

2. Autorisation usage

Malgré le règlement de zonage en vigueur, est autorisé sur le lot identifié au paragraphe 1, le service de traiteur à condition de répondre aux conditions décrites au paragraphe 3.

Toutes les dispositions prévues à la réglementation municipale qui ne sont pas en contradiction avec la présente résolution sont applicables.

3. Dispositions relatives au projet

- a. Il sera permis d'exercer un usage de traiteur dans un bâtiment annexe de la résidence, attenant au garage détaché et ne dépassant pas 4,6m x 4.3m x 5m (voir plan à l'annexe 1) ;
- b. L'annexe sera implantée en arrière du garage tel que sur le plan d'implantation en annexe 2;
- c. La présence d'un maximum de deux employés autres que les propriétaires présents sur la propriété sera permis ;
- d. Ils pourront exercer l'usage à l'extérieur de la résidence principale ;
- e. Maximum de 15 personnes (clients) sur la propriété en même temps ;
- f. Maximum de 4 tables à pique-nique sur la propriété ;
- g. La vente de mets préparés et de pizza pour emporter est autorisé ;
- h. La vente devra être faite le samedi entre 16h30 et 19h30 pour un maximum de 10 fois par année ;
- a. L'activité de traiteur ne devra pas nuire aux voisins par le bruit, les odeurs ou toutes autres raisons ;
- j. L'entreprise aura l'obligation de fournir à la municipalité son permis de la MAPAQ;
- k. L'entreprise devra aller chercher la signature des trois voisins adjacents qui donne leur accord au projet particulier d'usage de traiteur comme usage complémentaire à un usage résidentiel.

16-07-24 11.4. Résolution pour autoriser le stationnement de véhicules récréatifs pour un événement public

ATTENDU QU'un Festival de danse country se tiendra les 12 et 13 juillet sur le terrain municipal, principalement sur la patinoire couverte;

ATTENDU QUE l'organisation demande la permission pour stationner des véhicules récréatifs au 2224 et au 2256, boulevard Valcartier;

ATTENDU QUE les véhicules récréatifs seront stationnés pour une période de 3 jours seulement;

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR Shelley MacDougall

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le stationnement temporaire de véhicules récréatifs sur les propriétés du 2224 et du 2256, boulevard Valcartier pour l'activité publique du Festival de danse country qui se tiendra les 12 et 13 juillet.

12. Sports, loisirs, culture et vie communautaire

12.1. Rapport de la directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire

Mme Pamala Laberge fait un rapport verbal des activités du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire.

13. MRC et dossiers régionaux

Le maire Brent Montgomery informe les membres du conseil que la dernière séance du conseil des maires de la MRC a eu lieu le 19 juin 2024.

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 28 août à 19h.

14. Affaires diverses

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

15. Levée de la séance

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 20h15.

Brent Montgomery
Maire

Heidi Lafrance
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Brent Montgomery, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de la l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.